



Nations Unies

Assemblée générale

AG/11432

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-huitième

23^e & 24^e séances plénières

matin & après-midi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: LE PREMIER MINISTRE ISRAËLIEN CONSEILLE « MÉFIANCE, DÉMANTÈLEMENT ET VÉRIFICATION » FACE À LA MAIN TENDUE DE L'IRAN SUR LE DOSSIER NUCLÉAIRE

C'est un Premier Ministre israélien pour le moins dubitatif qui est monté aujourd'hui à la tribune de l'Assemblée générale, au dernier jour d'un débat général, entamé le 24 septembre. Le Premier Ministre israélien a conseillé « méfiance, démantèlement et vérification » face aux promesses de transparence de l'Iran sur le dossier nucléaire, paraphrasant ainsi le fameux « Faites confiance mais vérifiez » de l'ancien Président américain, Ronald Reagan.

« L'Iran est en train de se doter de l'arme nucléaire », s'est dit convaincu le Premier Ministre israélien, en soupçonnant le régime iranien, aux prises avec une rue excédée par la baisse du pouvoir d'achat, de s'être lancé dans une « offensive de charme » pour obtenir la levée des sanctions, contre des « concessions cosmétiques ». « La différence est que le Président Rouhani est un loup déguisé en mouton alors que l'ancien Président Ahmadinejad était un loup qui se montrait tel quel. »

« Pour prévenir la guerre demain, il faut se montrer ferme aujourd'hui et la seule solution diplomatique possible est celle qui entraînerait le démantèlement total du programme nucléaire iranien », a martelé le dirigeant israélien. « Méfiance, démantèlement et vérification », a-t-il conseillé, paraphrasant l'ancien Président américain, Ronald Reagan, et prônant le maintien des sanctions assorties d'« une menace militaire crédible ».

La perspective d'un programme nucléaire iranien ferait de la région la plus instable de la planète un « véritable chaudron nucléaire et, face à une telle menace, Israël n'aura d'autre choix que de se défendre et d'y aller seul si la situation l'exige », a promis le Premier Ministre israélien alors qu'au premier jour du débat général, le nouveau Président iranien, M. Hassan Rouhani, exprimait la disposition de son pays à s'engager « immédiatement » dans des pourparlers pour dissiper « en toute transparence » les incertitudes qui entourent le programme nucléaire iranien.

Aujourd'hui, le Premier Ministre israélien a aussi répondu au Président de l'État de Palestine qui est intervenu, jeudi dernier. M. Netanyahu a appuyé la création d'un État palestinien démilitarisé qui reconnaisse l'État juif. « Je suis prêt à faire un compromis historique, mais je ne compromettrai jamais la sécurité d'Israël », a-t-il dit, après que le Président Mahmoud Abbas a rejeté toute idée d'adhérer à des dispositifs de transition qui deviendront la norme et non l'exception, à l'issue de ces « négociations de la dernière chance ».

Au cours de ce dernier jour du débat général, les appels à une lutte renforcée contre les changements climatiques ont continué d'être lancés. Mme Mariyam Shakeela, Ministre de

l'environnement et de l'énergie des Maldives, a dit craindre la disparition, pure et simple, des îles de basse altitude comme son pays. « Ce qu'il faut aujourd'hui, ce sont des actes. Notre inaction parle plus fort que les mots », a averti celle dont 80% du territoire national est à 1,5 mètre au dessus du niveau de la mer.

Tout au long du débat général, les petits États insulaires en développement (PEID) ont sonné l'alerte sur les changements climatiques et l'importance de protéger les océans. « La santé de nos économies dépend de la santé de nos océans et, en dépit de leur petite taille, les petits États insulaires peuvent devenir de grands États océaniques et surmonter ainsi leurs nombreuses vulnérabilités », s'est expliqué le Premier Ministre mauricien, samedi dernier.

Aujourd'hui, le Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a attiré l'attention sur les chances, désormais réelles, d'améliorer les relations avec la République de Corée, tout en prévenant que le retour de cette dernière à une « approche de confrontation démodée » risque de faire replonger la péninsule dans une phase destructrice. Ces deux pays ont, aux côtés de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Bolivie, de l'Iran et de la Libye, exercé leur droit de réponse.

Le débat général a aussi été marqué par les interventions des Présidents américain et français sur la Syrie, le 24 septembre dernier. Maintenant que la résolution du Conseil de sécurité, réclamée par le premier a été adoptée, la Conférence de Genève II, demandée par le second, devrait suivre. Hier, le Vice-Premier Ministre syrien, a d'ailleurs mis au défi « ceux qui prétendent appuyer une solution politique » de se rendre à ladite Conférence « sans conditions préalables ».

La crise en République centrafricaine a aussi préoccupé les dirigeants. Le 26 septembre, le Premier Ministre centrafricain, a relayé la requête du Président français, visant à ce que le Conseil de sécurité dote la Mission internationale d'un mandat clair et ferme avec pour mission la sécurisation, la pacification du pays et la protection des populations civiles.

Après la déclaration de clôture de son Président, l'Assemblée générale a composé les bureaux de ses six grandes commissions et a approuvé l'accord intérimaire entre les cinq Groupes régionaux, sur la rotation des présidences de ces commissions, pour les cinq prochaines sessions.

Suite du débat général

Pour Mme MARIYAM SHAKEELA, Ministre de l'environnement et de l'énergie, et Ministre en exercice des affaires étrangères des Maldives, le plus grand défi à relever par l'ONU est celui de sa pertinence dans le contexte du XXI^e siècle. L'ONU doit rester le garant de l'égalité souveraine entre les nations et la seule institution internationale vers laquelle tous les pays du monde peuvent se tourner pour réclamer justice, liberté et paix. La Ministre a demandé la réforme du Conseil de sécurité pour qu'il devienne plus inclusif et plus crédible et qu'il ne reflète pas uniquement la voix des « plus forts » mais aussi celle des plus faibles, et pour qu'il soit représentatif de la population mondiale et de sa répartition géographique. Au-delà de sa composition, cette réforme doit également toucher les méthodes de travail, a-t-elle précisé, sans quoi il ne sera pas possible de restaurer la crédibilité, l'autorité et la légitimité du Conseil.

Avant de se pencher sur le cadre de développement pour l'après-2015, a estimé la Ministre, il faudrait d'abord tout mettre en œuvre pour accélérer la réalisation des OMD. Elle a insisté sur l'interconnexion des OMD qui ne sont pas « une fin en soi, ni la solution » mais plutôt un début. Par conséquent, les objectifs de développement durable doivent s'inscrire dans la continuité des OMD, a-t-elle précisé.

La Ministre s'est demandé si les îles de basse altitude, dont les Maldives, existeront encore d'ici à la fin du siècle. Les Maldives sont un petit pays mais un petit pays qui a clairement demandé une action internationale contre les changements climatiques. Un petit pays qui a aidé le monde à comprendre que le

droit à un environnement sûr est un droit de l'homme fondamental. La Ministre a exhorté à avancer vers la création d'un mécanisme international. Il faut, a-t-elle insisté, trouver une approche plus fiable contre les changements climatiques et les problèmes des droits de l'homme qui y sont liés. Ces problèmes, a-t-elle prévenu, seront les défis les plus urgents de l'humanité.

Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été clair: si l'on continue sur cette lancée, les pays de basse altitude connaîtront des menaces sur leur existence-même. Quelque 80% de la surface des Maldives est à 1,5 mètre au dessus du niveau de la mer et 45% des habitations à peine à 100 mètres de la côte. Toutes les facettes du mode de vie, de la culture et de l'économie dépendent de la biodiversité côtière et marine, a souligné la Ministre. « Ce qu'il faut aujourd'hui, ce sont des actes. Notre inaction parle plus fort que les mots » a-t-elle averti.

Les Maldives, a-t-elle aussi dénoncé, ont été témoin du « procès de la gradation ». « Le fait d'avoir un produit national brut (PNB) et un index de développement humain élevés, ne rend pas les petits États insulaires moins vulnérables aux chocs externes, y compris les menaces émergentes comme les changements climatiques », a-t-elle plaidé. Il ne fait pas non plus disparaître les difficultés liées à leur petite taille, à leur éloignement et à la réalisation des économies d'échelle. Les Maldives sont, selon la Ministre, le parfait exemple du retrait d'un petit État insulaire en développement de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) sur la base de données « déformées ». Après la gradation, le pays continue en effet de faire face à des défis économiques, sociaux et climatiques multiples. Voilà un enseignement à prendre en compte dans la définition du nouveau cadre de développement pour l'après-2015.

Les petits États insulaires en développement méritent un traitement différentiel en raison de leurs vulnérabilités uniques. Il faut leur trouver une définition globale que les institutions multilatérales et financières doivent dûment intégrer. C'est la raison pour laquelle ils réclament un objectif spécifique sur eux dans le programme de développement pour l'après-2015. La Ministre a également rappelé qu'après le premier tour des élections, la Cour suprême doit se prononcer sur certaines irrégularités électorales. Le nouveau Président devrait prendre ses fonctions le 11 novembre prochain. La Ministre a dénoncé l'ingérence de certaines forces externes dans ce processus électoral, avant d'annoncer que son pays présente sa candidature à une réélection au Conseil des droits de l'homme.

M. PHANDU T. C. SKELEMANI, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Botswana, a déclaré que les défis de l'extrême pauvreté, des maladies, du manque d'accès à l'énergie, à l'eau potable et à l'assainissement, des changements climatiques et des inégalités entre hommes et femmes continueront de hanter des millions de gens dans les pays en développement, y compris le Botswana qui consacre une portion substantielle de son budget à la santé, l'éducation, les infrastructures, le développement des ressources humaines et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Le Botswana a atteint l'objectif de l'accès universel à l'éducation primaire et au traitement du VIH/sida. « Nous travaillerons sans relâche pour réaliser l'objectif Zéro nouvelle infection et zéro décès lié au sida d'ici à 2015 », a ajouté le Ministre. Par ailleurs, le pays donne la priorité à la mise en œuvre des programmes d'éradication de la pauvreté avec un accent particulier sur les groupes tels que les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées, a dit le Ministre.

Il a rappelé que les changements climatiques et la situation spécifique des pays à revenu intermédiaire constituent un sujet épineux pour le Botswana. Les changements climatiques ont un impact sur la santé et la sécurité alimentaire, a-t-il souligné. Les pays à revenu intermédiaire ont besoin d'un appui financier, du transfert de technologies et d'une aide au renforcement de leurs capacités, a-t-il plaidé, pour pouvoir s'adapter et atténuer les effets des changements climatiques. Sur le plan international, le Ministre a indiqué que des arrangements sont en cours pour faciliter la signature et la ratification par le Botswana du Traité sur le commerce des armes. S'agissant de la Cour pénale internationale (CPI), le Botswana, a-t-il rappelé, a été le premier pays africain à ratifier les Amendements de Kampala. Dans les cas où les États ont failli ou ont manqué de volonté pour exercer la responsabilité de protéger, la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité des Nations Unies, devrait intervenir, a-t-il dit. Dans le cas de la Syrie, il a réitéré que « notre position est qu'une action punitive aurait dû être prise contre le

régime d'Assad pour avoir commis des crimes contre l'humanité ». Le Ministre a aussi évoqué la situation en Égypte, au Darfour ainsi que les récents attentats terroristes au Kenya, au Nigéria et au Pakistan.

M^{gr} DOMINIQUE MAMBERTI, Secrétaire aux relations avec les États du Saint-Siège, a jugé très opportun le thème de cette soixante-huitième session de l'Assemblée générale, « Le programme de développement pour l'après-2015: préparons le terrain ». Il a relevé ensuite que l'expérience de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), avec ses avancées, mais aussi ses limites et ses ombres, a mis en évidence l'importance de fixer des buts communs pour tous les membres de la communauté internationale. Il a souhaité que le programme de développement pour l'après-2015 ait des objectifs nouveaux. Il a précisé qu'en tenant compte du développement humain intégral, ces objectifs devraient « partir de la promotion de la famille, fondée sur l'union d'un homme et d'une femme, et de la protection de ses droits, en tant que cellule sociale de base et fondement de tout développement stable et durable ».

L'observateur a par la suite souligné que les OMD n'ont pas été réalisés de façon universelle du fait de limitations et ambiguïtés, y compris d'ordre éthique, inhérentes à la formulation de certains de ces objectifs. Il a pris exemple sur l'Objectif 8 relatif au partenariat mondial pour le développement, et a regretté que les discussions sur la façon de gouverner l'économie mondiale se soient essentiellement déroulées à l'intérieur de groupes restreints d'États, comme le G-20, n'incluant pas les États les plus pauvres ou les moins peuplés. Si l'on veut assurer la future mise en œuvre des objectifs communs de développement pour l'après-2015, a prévenu M^{gr} Mamberti, il est urgent de concevoir des mécanismes juridiques internationaux qui permettent la participation de tous les États à la conception et à l'application des grandes décisions économiques communes.

Il a poursuivi en regrettant qu'en dépit de la haute valeur des principes juridiques de base des Nations Unies, les mécanismes et procédures de mise en œuvre n'ont pas permis d'éviter de graves conflits civils ou régionaux, ni de protéger les populations. Il a relevé que le conflit syrien angoisse et consterne le monde entier, et a noté qu'en plus des terribles pertes en vies humaines, le conflit est en train de détruire l'un des plus riches patrimoines historiques, culturels et de cohabitation humaine, fortement lié aux trois religions monothéistes et à toute la culture européenne. « Je ne puis manquer de manifester ici la vive préoccupation du Saint-Siège pour le sort des communautés chrétiennes et des autres minorités », a-t-il déclaré. Il a ajouté que ces communautés ne doivent pas être, d'une façon ou d'une autre, condamnées à l'exil, mais au contraire doivent conserver une place dans la future configuration du pays.

M^{gr} Mamberti a par la suite rappelé la lettre envoyée par le pape François aux dirigeants du G-20 en septembre dernier. Il y notait entre autres que « trop d'intérêts partisans ont prévalu depuis qu'a commencé le conflit syrien, empêchant de trouver une solution qui évite le massacre inutile auquel nous assistons ». Il a reconnu que dans la crise syrienne, les organes et agences du système des Nations Unies ont cherché à déployer tous les moyens disponibles pour protéger les populations civiles. Par contre, a-t-il noté, ce qui a peut-être manqué trop longtemps, c'est le courage des États Membres pour rendre prioritaire dans l'engagement international la résolution du conflit. Tous les gouvernements du monde ont le devoir moral de favoriser toute initiative visant à promouvoir l'assistance humanitaire à ceux qui souffrent du conflit au sein et à l'extérieur du pays, a déclaré l'observateur.

Dans ce cadre, il a évoqué la responsabilité de protéger, et a précisé qu'il s'agit d'un esprit de solidarité profond et impératif qui invite chacun, à commencer par les responsables des Nations, à ressentir comme siennes les graves crises humanitaires. Il a par ailleurs salué l'adoption de la résolution 2118 (2013) du Conseil de sécurité qui, a-t-il noté, donne une impulsion décisive au processus de Genève. Tout en rappelant que le pape François avait lancé, le 7 septembre dernier, un vaste mouvement mondial de prière pour la paix, il a tenu à rappeler que sans paix, il ne peut y avoir aucun type de développement.

M. PAK KIL YON, Vice-Ministres des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), a d'emblée constaté que la mainmise et l'arbitraire dominant de plus en plus les relations internationales, dénonçant plus particulièrement les ingérences dans les affaires intérieures et les

changements de régime pilotés de l'extérieur, sous prétexte de la non-prolifération nucléaire et de la protection des droits de l'homme. Il a appelé la communauté internationale à rejeter « la mainmise et l'arbitraire d'un État en particulier » afin de créer une véritable coopération entre les pays, sur la base de l'égalité souveraine.

M. Pak a appelé à des négociations sur le désarmement nucléaire sans plus tarder. Il a appelé à des mesures pratiques pour définir et atteindre les objectifs de développement durable pour l'après-2015. Il a réclamé des relations économiques équitables, un transfert effectif de technologies respectueuses de l'environnement et l'augmentation de l'appui financier.

Le Vice-Ministre a dénoncé « la politisation, la sélectivité et les politiques de deux poids deux mesures » au sein des organes des droits de l'homme de l'ONU. On ne peut justifier l'examen de la situation des droits de l'homme que dans des pays précis, a-t-il critiqué. Il a dénoncé le fait qu'après les « manipulations des États-Unis », le Conseil de sécurité ait adopté « sous la contrainte » une résolution « injuste » qui impose des sanctions à la RPDC pour le « lancement légitime d'un satellite à des fins pacifiques ».

M. Pak a regretté que, 60 ans après la signature de l'Accord d'armistice dans la péninsule coréenne, aucun mécanisme de garantie de la paix n'ait été établi. Il a dénoncé le fait que le Commandement des Nations Unies en Corée continue, selon lui, de servir la stratégie militaire des États-Unis. Ce Commandement, qui n'a rien à voir avec l'ONU, ne cesse de mener des actions militaires qui menacent la péninsule coréenne, s'est inquiété le Vice-Ministre, et ce, en dépit du fait que l'Assemblée générale a adopté, lors de sa trentième session, une résolution réclamant sa dissolution. M. Pak a dénoncé le fait que les États-Unis refusent de reconnaître la souveraineté de la RPDC. La seule manière d'instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne, a-t-il souligné, est de mettre un terme aux politiques hostiles des États-Unis et de remplacer l'Accord d'armistice par un mécanisme de paix qui assure le démantèlement du Commandement de l'ONU.

M. Pak a indiqué que « la réunification du pays a toujours été le désir le plus cher de la nation coréenne ». Il a rappelé l'adoption de la Déclaration conjointe Nord-Sud du 15 juin et de la Déclaration du 4 octobre, « pierre angulaire de la réconciliation, de la collaboration et de la réunification entre le nord et le sud de la Corée ». Grâce aux efforts généreux de la RPDC, a-t-il ajouté, et après une longue période d'impasse, il existe désormais une ouverture pour améliorer les relations nord-sud. Il a toutefois déploré que les autorités du sud aient eues de nouveau recours à la même « approche de confrontation démodée » qui risque, a-t-il averti, de faire reculer les relations dans une phase destructrice. Le seul moyen d'assurer la réunification pacifique du pays est de promouvoir le dialogue et la coopération entre le nord et le sud de la Corée, a-t-il insisté.

M. JOSÉ MANUEL TRULLOLS, Ministre des affaires étrangères de la République dominicaine, a indiqué que les politiques de développement durable de son pays avaient pour priorité la lutte contre la pauvreté et les inégalités et s'articulaient autour de trois pactes sociaux fondamentaux: un pacte fiscal, un pacte pour l'éducation et un pacte pour l'électricité. « Nous avons également renforcé la transparence de l'action gouvernementale en créant des groupes de citoyens qui jouent le rôle d'observateurs ayant un droit de regard sur les achats publics », a-t-il expliqué. M. Trullols s'est ensuite félicité que l'élimination de la pauvreté soit au cœur du programme de développement pour l'après-2015.

Le Ministre a détaillé les mesures prises par son pays pour répondre aux risques de catastrophes naturelles, notamment la mise en place d'un centre d'excellence destiné à former du personnel prêt à porter assistance en cas de désastre, et qui sera placé au service de tous les pays de la région des Caraïbes. « En plaidant pour un développement durable, nous avons pris un engagement d'une ampleur biblique », a ensuite affirmé le Ministre, qui, rappelant l'acuité des défis que le monde devait relever, a plaidé pour une croissance économique plus respectueuse de l'environnement. « Il est maintenant temps d'agir », a-t-il dit. Alors que plus d'un milliard de personnes vivent dans la pauvreté et que, toutes les 10 secondes, un enfant

meurt de malnutrition dans le monde, le Ministre a invité à aller au-delà des statistiques pour saisir la dimension humaine de la pauvreté.

« Il nous reste du chemin à parcourir avant que nous parvenions à un accord satisfaisant en ce qui concerne un programme de développement pour l'après-2015 et les meilleurs moyens de le mettre en œuvre », a-t-il reconnu, rappelant la nécessité d'un nouvel engagement. « Bien que le développement durable puisse sonner comme un concept économique, c'est avant tout un concept politique », a conclu le Ministre de la République dominicaine.

M. SEA KOSAL (Cambodge) a cité les efforts de son pays en matière de lutte contre la pauvreté en expliquant que la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté a baissé de 47,8% à 19,8% entre 2007 et 2011. Il a précisé que le Cambodge a été primé par l'ONU pour avoir réduit de moitié la proportion de personnes souffrant de la faim, bien avant la date butoir de la réalisation des OMD. Il a indiqué que le Cambodge était bien placé pour réaliser ses OMD, non seulement grâce à une approche appropriée du Gouvernement mais aussi grâce à la paix et à la stabilité politique dont jouit le pays. Il a mis l'accent sur la lutte contre le VIH/sida en citant un taux de prévalence qui a chuté de 2,4% à 0,6% entre 2008 et 2012, et dont le succès a été gratifié d'un Prix des Nations Unies, en septembre 2010.

Le Cambodge a adopté son troisième plan stratégique national pour une réponse multisectorielle complète au VIH/sida 2011-2015 avec comme objectif d'atteindre l'objectif des trois (3) zéros à l'horizon de 2015, à savoir « Zéro nouvelle infection, zéro discrimination et zéro décès lié au sida d'ici à 2015 ». Il a dit que le Cambodge a répondu à l'appel de l'OMS pour l'élimination du paludisme après 2030 en adoptant un plan national 2011-2015.

S'agissant des objectifs de développement, le représentant du Cambodge a dit la volonté de son pays de parvenir à un équilibre entre les efforts de protection de l'environnement et les objectifs de développement. Il a mis l'accent sur la préservation du couvert forestier, la gestion durable des ressources halieutiques, des écosystèmes, de l'eau et des terres. Il s'est félicité des efforts visant à réduire les disparités économiques entre les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Il a dit l'engagement de son pays pour la mise en œuvre de l'Initiative changement climatique de l'ASEAN et du Mécanisme conjoint ASEAN-Nations Unies d'intervention rapide en cas de catastrophe climatique ou autre. Il a indiqué que le Cambodge va très bientôt signer le Traité sur le commerce des armes. Il a appelé à respecter la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est avant d'exhorter les puissances nucléaires à accéder au Protocole d'adhésion au Traité faisant de l'Asie du Sud-Est une zone exempte d'armes nucléaires. Il a souligné la contribution du Cambodge aux opérations de maintien de la paix de l'ONU depuis 2006, notamment l'envoi d'équipe de déminage dans de nombreux pays d'Afrique et du Moyen-Orient.

M. VINCE HENDERSON (Dominique) a déclaré que malgré les défis d'un environnement mondial hostile, la Dominique a réalisé des progrès significatifs vers les OMD. Il a exprimé la foi de son pays dans la coopération Sud-Sud et félicité le Secrétaire général pour avoir, avec l'Initiative « Énergie durable pour tous » répondu à la « pauvreté énergétique » des OMD. Il s'en est d'autant plus félicité que son pays fasse partie des petits États insulaires en développement qui ont adhéré à l'Initiative de l'énergie durable des PEID (SIDS-DOCK). L'énergie durable est la base du développement économique et social à long terme, a-t-il dit. La Dominique est donc heureuse de présider le Comité permanent du SIDS-DOCK. L'énergie thermique tirée des océans est une ressource commune à tous les petits États insulaires en développement, a poursuivi le représentant. Son exploitation, a-t-il argué, pourrait répondre à un certain nombre de défis liés à l'adaptation aux efforts des changements climatiques, en particulier s'agissant de l'eau potable et de la sécurité alimentaire.

Maintenant que nous préparons la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, la Dominique, a dit le représentant, appelle à un engagement politique renouvelé pour répondre aux besoins et vulnérabilités spécifiques de ces pays. La Dominique regrette par exemple que les mécanismes financiers internationaux n'aient jamais vraiment reconnu ces vulnérabilités.

Les petits États insulaires en développement doivent pouvoir accéder au financement du développement, a-t-il plaidé, et les Nations Unies doivent être en mesure de contribuer véritablement à la mise en œuvre des Programmes d'action de la Barbade et de Maurice.

M. KODJO MENAN (Togo) a estimé qu'au moment où la communauté internationale s'engage dans une réflexion collective sur ce que doit être l'après-2015, il faut songer « avant tout » aux moyens d'accroître le développement économique et social au sein des nations et prévenir les conflits. Il a constaté que cette exigence vaut en particulier pour les nations africaines qui, a-t-il constaté, ont été fragilisées par des crises récurrentes. M. Menan a également déploré que l'aide au développement « dans les proportions annoncées » traîne à se matérialiser et a réclamé la création de conditions favorables pour renforcer la coopération internationale, notamment dans les domaines de la dette, du commerce, des transferts de technologie, de l'innovation, de la création d'entreprises et du renforcement des capacités.

Le représentant a ensuite mis en avant les progrès réalisés par le Togo pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, l'éducation primaire et la réduction de la prévalence du VIH/sida ainsi que de la santé maternelle et infantile. Des mesures ont par ailleurs été mises en place pour s'attaquer au problème du chômage et de la marginalisation des jeunes. M. Menan a également assuré que le Gouvernement togolais n'a cessé d'appeler l'ensemble de la classe politique au dialogue afin que les processus électoraux « s'affranchissent définitivement des démons de la violence » et que le pays puisse « consolider son ancrage dans un nouveau cycle de vie politique apaisée ». Il s'est notamment félicité de la tenue, le 25 juillet 2013, d'élections législatives « libres, démocratiques, transparentes et apaisées » et a assuré que le nouveau Parlement issu de ce scrutin poursuivra les réformes institutionnelles et constitutionnelles prévues par l'Accord politique global de 2006. M. Menan a également expliqué qu'afin d'assurer une réalisation effective des OMD, le Gouvernement togolais s'est engagé à promouvoir la bonne gouvernance et a mis en place un plan stratégique pour la mobilisation de la diaspora togolaise, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et une autorité de régulation des marchés publics, entre autres.

M. Menan a attiré l'attention sur le fléau de la criminalité organisée « dont l'impact délétère sur nos économies ne fait aucun doute ». Il a expliqué qu'en ce qui concerne les États du golfe de Guinée, la piraterie et les vols à main armée en mer sont devenus un fléau de plus en plus préoccupant qui appelle, a-t-il insisté, à une mobilisation générale et à des réponses « fortes, pressantes et sans concession aucune ». Il a salué le fait que le Conseil de sécurité ait su intégrer cette question à son agenda, ce qui a permis, a-t-il fait observer, la forte implication des Bureaux régionaux des Nations Unies en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Le représentant a toutefois prévenu que les organisations régionales et sous-régionales ne sauront lutter efficacement contre ces défis si des moyens conséquents ne leur sont pas octroyés.

M. XAVIER LASSO MENDOZA (Équateur) a proposé d'inclure dans l'ordre du jour de l'après-2015 des objectifs quantifiables sur les personnes handicapées et la coopération internationale. Il ne faudrait plus jamais permettre un ordre du jour qui ignore les personnes handicapées et leurs familles, a-t-il insisté, en recommandant des mesures concrètes pour inclure cette question à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et obtenir des résultats quantifiables.

Il a ensuite jugé déplorable qu'une puissance se soit dotée d'un système de surveillance qui ne respecte la frontière d'aucun pays et ne fait pas de distinction entre ami et ennemi. En conséquence, la confiance entre États et gouvernements, qui permet de négocier, entre autres, des accords efficaces de lutte contre la criminalité transnationale organisée, y compris le terrorisme, est gravement affectée par les agissements sans limites des États-Unis qui espionnent à échelle universelle toutes nos communications, a-t-il précisé. Il a demandé des explications sur de tels programmes d'espionnage universel.

L'Équateur pour sa part est disposé à entamer un débat franc, clair et ouvert sur ce sujet dans les organes les plus idoines, tels que l'Assemblée générale et ses grandes commissions, sans écarter d'autres instances comme le Conseil des droits de l'homme. Plaidant pour le respect de tous les États, notamment de leur intégrité territoriale, il a réitéré qu'il est grand temps de mettre fin aux colonies de peuplement

d'Israël et de reconnaître la Palestine dans ses frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale. Il a aussi appelé à la levée du blocus économique injuste des États-Unis contre Cuba, et à une solution négociée au conflit des Malouines, qui sont en fait bien près de l'Argentine et très loin du Royaume-Uni. Il s'est également érigé contre la prédominance de certaines entreprises multinationales. À cet égard, l'Équateur est confronté à une campagne diffamatoire de la part de Chevron qui, en 2011, a été condamné, après la plainte de 30 000 personnes. Ce sont les populations locales et, non l'État équatorien, qui ont porté plainte, a souligné le représentant.

M. CARLOS FILOMENO AGOSTINHO DAS NEVES (Sao Tomé-et-Principe) a réaffirmé le souhait de son pays de voir les Nations Unies prendre une part plus active dans la lutte contre les déséquilibres qui caractérisent le monde actuel, et dans la médiation et la résolution des conflits. La lutte contre la pauvreté, celle contre les injustices et une plus large diffusion des connaissances doivent être la préoccupation permanente de l'ONU. Cette session a lieu, a poursuivi le représentant, au moment où Sao Tome-et-Principe vient d'achever deux phases importantes de consultations publiques sur la restructuration des OMD, en prévision du programme de développement pour l'après-2015.

La bonne gouvernance, le développement économique, le renforcement des capacités humaines, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la paix et la sécurité ont été cités parmi les domaines dans lesquels le pays doit faire plus. Pour les citoyens de Sao Tomé-et-Principe, le nouvel agenda pour le développement doit consolider les progrès faits dans les OMD, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé, et offrir l'occasion d'aller vers plus de cohérence et de convergence politiques pour un développement adapté à un contexte en constante mutation.

Le représentant s'est attardé sur le problème de la piraterie dans le golfe de Guinée qui déstabilise la région tout entière et l'empêche de tirer profit de ses ressources naturelles. Les eaux territoriales de Sao Tomé-et-Principe, a-t-il souligné, sont 150 fois plus grandes que le pays lui-même, d'où l'extrême préoccupation face à une éventuelle multiplication des actes de piraterie. Il a prévenu que le succès des efforts des pays du golfe de Guinée dépendra des efforts de la communauté internationale. Le Golfe, a-t-il insisté, est un point de référence pour les routes de navigation, un point qui connecte les hémisphères Nord et Sud et d'autres régions économiques du monde. La lutte contre la piraterie exige un environnement favorable à la sécurité mondiale.

Pour M. IB PETERSEN (Danemark), les anciennes notions de Nord et Sud, de développé et en développement sont en train de perdre de leur sens. Face aux changements significatifs dans l'équilibre géopolitique, les dynamiques de population et la puissance économique des États Membres, et l'émergence de nombreux pays en développement qui connaissent une hausse rapide de leurs taux de croissance économique, il faut une ONU forte qui tienne mieux compte des économies émergentes productrices de la plupart des biens et services dans le monde et du dynamisme desquelles dépendent les trois quarts de la croissance économique mondiale.

Il faut une ONU capable de contribuer à des solutions communes aux défis mondiaux et une ONU représentative des changements dans le paysage politique, notamment à travers le Conseil de sécurité, mais surtout une ONU capable de jouer son rôle de médiation et de prévention et résolution de conflits, a noté le représentant. Le Conseil de sécurité, a-t-il dit, doit faire preuve de leadership et de sa capacité de coopérer en vue de trouver des solutions aux crises internationales et de promouvoir le respect des droits de l'homme. Pour le Danemark, une approche intégrée de la diplomatie préventive, de la consolidation et du maintien de la paix, et de la prévention des crimes odieux est essentielle. Le représentant a ajouté que les souffrances inacceptables qu'a connues le peuple syrien nous rappellent les tragiques conséquences de l'inaction.

Il a lancé un appel à toutes les nations pour qu'elles se joignent aux points focaux du Réseau mondial de « la responsabilité de protéger » qui travaille à l'intégration de la prévention des crimes odieux dans les politiques nationales et pour qu'elles collaborent avec d'autres États Membres et organisations régionales au renforcement des capacités et de la coopération avant que les crises et les conflits n'éclatent.

Il faut lutter contre l'impunité dans les cas de violation des droits de l'homme, a insisté le représentant, en réitérant l'appel de son pays pour que le Conseil de sécurité renvoie la situation en Syrie à la Cour pénale internationale.

M. Petersen a dénoncé la violence sexuelle en tant qu'arme de guerre, laquelle violence reste l'une des « pires injustices et aussi l'une des plus négligées » qu'il faut impérativement combattre. Il a également mis en avant le rôle primordial que les femmes peuvent jouer dans la consolidation et le maintien de la paix. Compte tenu de l'impact dévastateur de la violence et des conflits sur le développement, M. Petersen a insisté pour que les concepts de l'édification de l'État et de la consolidation de la paix soient correctement pris en compte dans le cadre de développement pour l'après-2015.

Ce nouveau cadre de développement devrait être unique et universel avec une série d'objectifs qui peuvent unir le monde contre la pauvreté extrême et pour le développement durable et une vie meilleure pour tous. À ce titre, le représentant a salué le document final de la manifestation spéciale sur les OMD, la semaine dernière, qui est un premier jalon dans cette démarche. Il ne faut toutefois pas perdre de vue les OMD qui n'ont pas encore été réalisés, a averti M. Petersen qui a affirmé que son pays était prêt à assumer sa part dans la responsabilité collective de réduire les écarts qui existent toujours. En 2012, le Danemark a alloué 0,83% de son RNB à l'aide publique au développement, a-t-il rappelé, et depuis 1978, il a respecté le taux de 0,7% qui a été internationalement fixé.

Le représentant a dénoncé le recul en ce qui concerne les inégalités à l'intérieur des États et a demandé que cette question soit traitée dans le nouveau cadre de développement pour l'après-2015. Il a également mis l'accent sur l'impact croissant des changements climatiques sur le développement et sur le rôle de l'ONU pour encourager le passage à une économie verte. Il faut être plus ambitieux dans ce domaine et le Danemark soutient la proposition internationale qui limiterait le réchauffement de la terre à 2°C.

M. BENJAMIN NETANYAHU, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et Ministre des affaires publiques et de la diaspora de l'État d'Israël, a affirmé que l'espoir d'Israël en l'avenir est mis en danger par un Iran nucléarisé qui cherche à le détruire. Pour M. Netanyahu, le nouveau Président iranien est un « serviteur loyal » du régime iranien et compte parmi les créateurs de la stratégie qui a permis à l'Iran de faire avancer son programme d'armement nucléaire. La différence est que le Président Rouhani est un loup déguisé en mouton alors que l'ancien Président Ahmadinejad était un loup qui se montrait comme tel, a tranché le Premier Ministre israélien.

L'Iran est en train de se doter de l'arme nucléaire, a-t-il tranché, en affirmant que le pays a pour ambition de doubler sa quantité d'uranium enrichi, et de se doter de centrifugeuses sophistiquées et de réacteurs à eau lourde. Ces « efforts considérables » ont continué « sans relâche » depuis l'élection du Président Rouhani, a dit le Premier Ministre.

Face à cette situation, M. Netanyahu a estimé nécessaire de combiner sanctions et « menace militaire crédible ». Parce que l'État est sous la pression de son peuple qui réclame la levée des sanctions, le Président Rouhani a lancé « une offensive de charme » consistant à faire des concessions minimales, tout en continuant les efforts pour se doter de la bombe le moment voulu.

Le Premier Ministre a avancé que l'Iran doit sans doute s'inspirer de la stratégie adoptée par la République populaire démocratique de Corée (RPDC) qui prétend elle aussi que son programme nucléaire est pacifique de nature et qui a l'habitude de faire des « concessions sans intérêts » en échange de la levée des sanctions qui lui sont imposées. Or, a-t-il mis en garde, un Iran nucléarisé ne sera pas une, mais 50 RPDC.

La perspective d'un programme nucléaire iranien ferait de la région la plus instable de la planète un « véritable chaudron nucléaire ». Le fanatisme de l'Iran est bien réel et pour prévenir la guerre demain

il faut se montrer ferme aujourd'hui. La seule solution diplomatique possible est celle qui entraînerait le démantèlement total du programme nucléaire iranien et qui empêcherait l'Iran de s'en doter à l'avenir. Le dirigeant israélien a engagé l'Iran à cesser toute activité d'enrichissement de l'uranium, à éliminer tous ses stocks d'uranium enrichi, à démanteler toutes ses infrastructures et à stopper les activités de ses réacteurs à eau lourde.

À ceux qui disent qu'il faut laisser à l'Iran une capacité minimale d'enrichissement d'uranium, le Premier Ministre israélien a rappelé les propos du Président Rouhani qui aurait affirmé, en 2005, qu'un pays capable d'enrichir l'uranium à 3,5% aura la capacité de l'enrichir à 19%. C'est pour cela, a-t-il insisté, que le programme nucléaire iranien doit être entièrement démantelé de manière vérifiable.

M. Netanyahu a engagé la communauté internationale à maintenir, voire renforcer, si cela s'avère nécessaire, les sanctions et à ne pas accepter un accord partiel sur la levée des sanctions contre des « concessions cosmétiques ». Les sanctions ne doivent être levées que quand l'Iran aura entièrement démantelé son programme nucléaire. Avec l'Iran, plus la pression est grande, plus importantes sont les chances de succès diplomatique. Méfiez-vous, démantelez et vérifiez, a conseillé le dirigeant israélien.

Face à une menace de ce type, a-t-il enchaîné, Israël n'aura pas d'autre choix que de se défendre et si la situation l'appelle, il est prêt à y aller tout seul. Le danger d'un Iran nucléarisé a poussé de nombreux dirigeants arabes à reconnaître qu'Israël n'est pas leur ennemi. Il faut espérer que ces nouveaux enjeux communs permettront de façonner un nouvel avenir pacifique dans la région.

Le Premier Ministre Netanyahu a aussi parlé des négociations en cours entre son pays et la Palestine. Il a appuyé la création d'un État palestinien démilitarisé qui reconnaisse l'État juif. Il a reconnu que la tâche n'est pas simple et a regretté que les Palestiniens ne se soient pas montrés, selon lui, prêts à faire des concessions difficiles. Pour avoir la paix, a-t-il souligné, il faut reconnaître Israël et reconnaître ses besoins sécuritaires. « Je suis prêt à faire un compromis historique, mais je ne compromettrai jamais la sécurité d'Israël », a-t-il martelé.

Droits de réponse

Le représentant de la Libye a répondu à l'intervention du Président bolivien, M. Evo Morales, le 25 septembre, qui n'a pas fait que mentionner la Libye pour expliquer son différend avec les États-Unis, y compris de la tribune de l'Assemblée générale. Aujourd'hui, le représentant libyen a rappelé qu'à l'époque, le pétrole libyen semblait appartenir au Président Qadhafi et sa famille qui distribuaient une partie des recettes au « forum international contre l'impérialisme » qu'il avait créé et dont la Bolivie du Président Morales était membre. « Aujourd'hui M. Morales pleure le dictateur Qadhafi parce qu'il a perdu une excellente source de financement », a ironisé le représentant libyen. Mais, les choses ont changé: le pétrole libyen appartient aux Libyens, et le Président Morales doit savoir que, sous le Président Qadhafi, plus d'un quart du peuple libyen vivait en dessous du seuil de pauvreté et que la Libye était l'un des États les plus corrompus et les plus dépourvus de la plupart des services de base tels que la poste ou l'assainissement.

Rejetant les termes « bombardement de la Libye », le représentant a précisé qu'il s'agissait en fait d'une intervention de la communauté internationale contre les troupes du despote qui tuaient les civils sans discrimination. « Monsieur Morales, vous devez respecter la volonté du peuple libyen », a lancé le représentant, avant de demander à la Bolivie de ne plus invoquer la Libye pour expliquer les différends qu'il aurait avec d'autres pays.

Le représentant de l'Iran a souligné le droit inaliénable de son pays à l'énergie nucléaire. Le programme nucléaire iranien est mené à des fins pacifiques et l'Iran continue de travailler avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les contrôleurs de l'AIEA font leur travail et les échantillons qu'ils contrôlent sont systématiquement mis sous scellés. Le dernier rapport de l'AIEA confirme qu'il n'y

a pas de détournement, a encore dit le représentant. Il a rejeté les accusations d'Israël, se disant attaché au principe « énergie nucléaire pour tous, arme nucléaire pour personne ». Les enseignements de l'Islam, a-t-il insisté, nous obligent à renoncer à l'arme nucléaire. L'arme nucléaire n'apportera jamais la sécurité, elle n'a pas de place dans notre doctrine de défense.

Le représentant a donc regretté que certains pays refusent toujours de faire confiance à son pays et pour y remédier, il a dit privilégier la voie diplomatie et les négociations. L'Iran est prêt et a demandé un calendrier précis, a souligné le représentant, en ajoutant qu'en retour, les États pourraient lever les sanctions. Il faut, a-t-il encouragé, soutenir l'atmosphère positive actuelle car personne ne pourra ordonner à l'Iran ce qu'il a à faire ou à ne pas faire.

Israël, a accusé le représentant, reste le seul pays de la région à ne pas avoir ratifié le Traité sur la non-prolifération, à posséder toutes la panoplie des armes de destruction massive et à avoir mené au moins 10 guerres contre ses voisins, depuis 65 ans. Israël, a conseillé le représentant, devrait éviter toute erreur avec l'Iran et ne pas prendre cette position pour une faiblesse. Une offensive de charme vaut mieux qu'une offensive de mensonges, a conclu le représentant, en citant son Ministre des affaires étrangères.

Le représentant de l'Azerbaïdjan a répondu au Ministre des affaires étrangères de l'Arménie qui a nié la politique de haine, de mensonge et de falsifications s'agissant du conflit du Haut-Karabagh. Il ne suffit pas de se féliciter de l'adoption de la Déclaration de juin 2013 pour faire avancer les choses dans la région, a-t-il tranché, en ironisant sur le prétendu attachement de l'Arménie au droit international alors qu'elle continue d'occuper le Haut-Karabagh, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. L'Azerbaïdjan, a-t-il dit, veut la libération de ses territoires occupés, le retour de leurs habitants et des relations avec l'Arménie fondées sur le respect mutuel et le droit international.

Le représentant a accusé l'Arménie de rejeter tout règlement pacifique du différend, de violer le droit international et de continuer à parler d'une agression de l'Azerbaïdjan. Les résolutions du Conseil de sécurité sont dûment invoquées par les pays médiateurs, a affirmé le représentant, en accusant l'Arménie de continuer à renforcer sa présence militaire sur les territoires occupés, au mépris des résolutions du Conseil de sécurité, des efforts de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et du droit au retour des Azéris.

Répondant au Premier Ministre israélien, le représentant de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a indiqué que la sécurité de son pays était menacée par les États-Unis qui ont introduit les armes nucléaires dans la péninsule coréenne, lesquelles ont ensuite proliféré dans cette zone très densément peuplée. Ce sont les États-Unis qui ont dit que la RPDC était un pays à éliminer et qui ont inscrit la RPDC sur la liste des cibles des frappes nucléaires. Devant cette situation, a expliqué le représentant, nous n'avons d'autre choix que de nous défendre par la dissuasion nucléaire qui a permis de préserver l'équilibre de la paix. « Un pays qui possède l'arme nucléaire ne peut pas parler d'un autre pays de cette manière », a-t-il rétorqué au Premier Ministre israélien.

En réponse aux propos de son homologue libyen, le représentant de la Bolivie a voulu commenté des « affirmations absurdes ». La Bolivie dénonce, et continuera à le faire, toute agression impérialiste dans le monde et continuera à attirer l'attention sur les véritables motifs de ces agressions, notamment l'appropriation de ressources naturelles, a promis le représentant. Les attaques contre le Président Morales ne sauraient détourner l'attention de l'Assemblée générale de la question centrale qui est la violation du droit international et les interventions unilatérales.

La Bolivie, a encore promis le représentant, prendra toutes les mesures juridiques pour que les mensonges éhontés du représentant libyen ne restent pas sans réponse. Elle ne se taira pas et ne tolérera pas des attaques « infondées » contre la dignité de son peuple, et reste attachée à l'idée d'intenter un procès contre les États-Unis pour crimes contre l'humanité.

Le représentant de l'Arménie a dénoncé le mensonge du représentant de l'Azerbaïdjan. Que peut-on attendre d'un pays qui a déclaré que l'Arménie était un ennemi? Il ne faut pas oublier, a dit le représentant, que ce pays menace l'Arménie d'une guerre. C'est un pays où l'on peut devenir héros national pour avoir tué l'Arménie? Ce pays parle deux langages: d'un côté, il veut résoudre le problème par des négociations et, de l'autre, il nous menace. L'Azerbaïdjan doit appliquer les propositions du Groupe de Minsk, a conclu le représentant.

Reprenant la parole, le représentant de la Libye a affirmé que ceux qui veulent voir les documents libyens sont les bienvenus.

Son homologue de l'Azerbaïdjan a regretté la propagande, le mensonge et les distorsions de l'Arménie qui n'a rien dit de nouveau et dont les observations illustrent cette habitude de distraire la communauté internationale.

À son tour, le représentant de la Bolivie a regretté que l'enceinte de l'Assemblée générale serve à écorcher la dignité d'un dirigeant et d'un peuple. La Bolivie ne va pas participer à ce jeu qui vise à détourner l'attention de la question centrale que sont les guerres interventionnistes et les intérêts géostratégiques des États-Unis. Il a prévenu que son pays prendra les mesures nécessaires contre les mensonges, les tergiversations et les manipulations.

Le représentant de l'Arménie a indiqué que pour mesurer la sincérité de l'Azerbaïdjan, il faut voir comment ce dernier participe aux négociations de Minsk. Il a, à son tour, accusé l'Azerbaïdjan de double langage: on parle de paix mais on menace de guerre. Demain au Conseil de sécurité, le représentant de l'Azerbaïdjan en fera autant au moment où il prendra la Présidence du Conseil, a prédit le représentant.

À son tour le représentant de la République de Corée a précisé que les exercices militaires conjoints de son pays avec les États-Unis sont organisés pour se préparer au mieux aux activités militaires de la RPDC. Ces exercices ont d'ailleurs contribué à éviter la guerre, a estimé le représentant, en soulignant la « défiance totale » de la RPDC vis-à-vis des résolutions du Conseil de sécurité.

Son homologue de la RPDC a rejeté ces « observations absurdes » et a soutenu que les exercices militaires en question sont offensifs et agressifs de nature. Il a dénoncé l'abus de pouvoir des États-Unis qui sont la raison pour laquelle la RPDC n'a jamais reconnu les résolutions du Conseil. Les États-Unis et la République de Corée sont les principales menaces à la paix et à la sécurité dans la péninsule coréenne, a-t-il tranché.

Reprenant la parole, le représentant de la République de Corée a dénoncé l'irresponsabilité de son homologue de la RPDC. Il a rappelé que 80 États Membres avaient condamné le troisième exercice nucléaire de la RPDC et que l'ensemble des résolutions du Conseil de sécurité concernant la RPDC avaient été adoptées à l'unanimité.

À son tour, le représentant de l'Iran a tenu à préciser que le Ministre iranien des affaires étrangères a dit qu'une offensive de charme vaut mieux qu'une offensive de mensonges.

Déclaration de clôture

Faisant la somme de toutes les interventions durant ce débat général, le Président de l'Assemblée générale, M. John Ashe, de Trinité-et-Tobago, s'est félicité de l'adhésion unanime au thème de cette session « Programme de développement pour l'après-2015: Préparons le terrain ». Il a noté que les délégations ont voulu l'intégration dans ce programme des questions liées à la culture, à l'énergie durable, à l'intégration sociale, à l'eau, aux ressources des océans, aux maladies non transmissibles, à l'autonomisation des femmes, aux jeunes ou encore aux personnes handicapées dans ce contexte. Il a noté

l'accent mis, dans les interventions sur la coopération Sud-Sud, le financement du développement durable, la situation des petits États insulaires en développement.

L'attention a aussi été attirée sur la nécessité de réformer la gouvernance mondiale et d'y refléter le poids des pays émergents et l'importance de trouver une solution négociée au conflit syrien, la Conférence de Genève II. Pour ce qui est de l'Afrique, le Président a dit avoir noté le soulagement face aux progrès faits au Mali et les appels à une lutte renforcée contre le terrorisme. M. Ashe a aussi rappelé les critiques adressées à la Cour pénale internationale et les appels à un Conseil de sécurité plus équilibré et plus représentatif, sans compter les avis tranchés sur le droit de veto.

Répondant aux critiques sur la propension des Nations Unies « à aligner les discours », le Président s'est dit convaincu que le débat général permettait en fait de faire le point de « là où nous sommes en tant que communauté internationale ». Avec les orientations entendues cette dernière semaine, il s'agit de trouver un terrain d'entente pour pousser les efforts conjoints.

ÉLECTION DES BUREAUX DES SIX GRANDES COMMISSIONS

Première Commission, chargée des questions de désarmement et de sécurité internationale

M. Ibrahim Dabbashi (Libye), au nom du Groupe des États d'Afrique, a été élu Président.

M. Milos Nikolić (Monténégro), au nom du Groupes des États d'Europe orientale; M. Fernando Luque (Équateur), au nom du Groupes des États d'Amérique latine et des Caraïbes; et M. Peter Winkler (Allemagne), au nom du Groupe des États d'Europe occidentale; ont été élus Vice-Présidents.

M. Khodadad Seifi Pargou (République islamique d'Iran) assumera les fonctions de Rapporteur.

Deuxième Commission, chargée des questions économiques et financières

M. Abdou Salam Diallo (Sénégal), a été élu Président.

Les autres membres de son Bureau –trois vice-présidents et un rapporteur– seront élus ultérieurement.

Troisième Commission, chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles

M. Stephan Tavorov (Bulgarie), au nom du Groupe des États d'Europe orientale, a été élu Président.

Mme Maya Dagher (Liban) et M. Thorvardur Atli Thorsson (Islande), au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique et du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, ont été élus Vice-Présidents.

Mme Adriana Murillo (Costa Rica), au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, assumera les fonctions de Rapporteur.

Le vice-président, au nom du Groupe des États d'Afrique, sera élu ultérieurement.

Quatrième Commission, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation

M. Carlos Enrique García González (El Salvador), au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, a été élu Président.

M. Mafiroane Motanyane (Lesotho), au nom du Groupe des États d'Afrique; Mme Christina Rafiti (Chypre), au nom du Groupe d'Asie pacifique; et M. Francesco Santillo (Italie), au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États; ont été élus Vice-Présidents.

Les autres membres de son bureau seront élus ultérieurement.

Cinquième Commission, chargée des questions administratives et budgétaires

M. Janne Taalas (Finlande), au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, a été élu Président.

L'élection des vice-présidents et du rapporteur de la Cinquième Commission aura lieu à une date ultérieure.

Sixième Commission, chargée des questions juridiques

M. Palitha Kohona (Sri Lanka) a été élu Président.

MM. Ibrahim Salem (Égypte), au nom du Groupe des États d'Afrique; M. Nikolas Stuerchler (Suisse), au nom du Groupe des États d'Europe occidentale; et M. Leandro Vieira Silva (Brésil), au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes; ont été élus Vice-Présidents.

M. Tofiq Musayev (Azerbaïdjan), au nom du Groupe des États de l'Europe de l'Est, a été élu Rapporteur.

Accord entre les cinq Groupes régionaux, sur la rotation des présidences des grandes commissions, pour les cinq prochaines sessions

En vertu de cet accord, la rotation est la suivante:

Pour la soixante-neuvième session

Première Commission: États d'Amérique latine et des Caraïbes

Deuxième Commission: États d'Europe de l'Ouest et autres États

Troisième Commission: États d'Asie et du Pacifique

Quatrième Commission: États d'Asie et du Pacifique

Cinquième Commission: États d'Europe de l'Est

Sixième Commission: États d'Afrique

Pour la soixante-dixième session

Première Commission: États d'Europe de l'Ouest et autres États

Deuxième Commission: États d'Europe de l'Est

Troisième Commission: États d'Afrique

Quatrième Commission: États d'Afrique

Cinquième Commission: États d'Asie et du Pacifique

Sixième Commission: États d'Amérique latine et des Caraïbes

Pour la soixante onzième session:

Première Commission: États d'Afrique

Deuxième Commission: États d'Asie et du Pacifique

Troisième Commission: États d'Amérique latine et des Caraïbes

Quatrième Commission: États d'Europe de l'Est

Cinquième Commission: États d'Amérique latine et des Caraïbes

Sixième Commission: États d'Europe de l'Ouest et autres États

Pour la soixante douzième session:

Première Commission: États d'Asie et du Pacifique

Deuxième Commission: États d'Europe de l'Est

Troisième Commission: États d'Europe de l'Ouest et autres États

Quatrième Commission: États d'Amérique latine et des Caraïbes

Cinquième Commission: États d'Afrique

Sixième Commission: États d'Asie et du Pacifique

Pour la soixante treizième session

Première Commission: États d'Europe de l'Est

Deuxième Commission: États d'Amérique latine et des Caraïbes

Troisième Commission: États d'Asie et du Pacifique

Quatrième Commission: États d'Afrique

Cinquième Commission: États d'Europe de l'Ouest et autres États

Sixième Commission: États d'Afrique

Le Président de l'Assemblée générale a précisé que les Groupes régionaux peuvent échanger leurs tours. Il a expliqué que cet accord est soumis en vertu de la résolution 67/297 de l'Assemblée, du 29 août 2013, dans le but d'établir un mécanisme prévisible, transparent et juste.